



Municipalité de Saint-Norbert

séance

ordinaire du 8 juin 2015

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi le 8 juin 2015 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire suppléant	Claude Thouin
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Jocelyn Denis
Était absent	Guy Paradis, maire

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Claude Thouin.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Le maire débute la séance par un mot de bienvenue, la séance est ouverte à 20h00.

2.- (15-06-077) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Annie Boucher;
Le maire suppléant demande le vote,

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015
4. Conciliation bancaire au 31 mai 2015
5. Comptes à payer et à approuver
6. Firme d'ingénieurs pour travaux «Ponceau Rang Ste-Anne»
7. Travaux Ponceau Rang Ste-Anne – Étude Géotechnique des sols et Étude environnementale
8. Budget révisé 2015 OMH la Bonne Aventure
9. Rapport financier 2014 et Remboursement OMH La Bonne Aventure
10. Travaux trottoirs chalet des loisirs et trottoirs du pont
11. Travaux de fauchage de branches
12. Achat de modules logiciel PG Solutions
13. Achat de conteneur pour la salle municipale
14. Toiture caserne des pompiers à refaire
15. Travaux de remplacement de 4 ponceaux
16. La Roulotte 12 septembre 2015
17. Église
 - a. Appel d'offre pour travaux phase I
 - b. Portes reprise des travaux de peinture
 - c. Reprise site eglisest-norbert.ca
18. Période de question
19. Divers
 - a. Pétition de citoyens du domaine Michel contre Voltige école de parachutisme
 - b. ICI ON RECYCLE niveau 2
20. Clôture

3.- (15-06-078) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 mai 2015 :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire suppléant demande le vote,

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015 soit approuvé.

4.- CONCILIATION BANCAIRE :

Le dépôt de la conciliation bancaire au 31 mai 2015 pour un solde de 681 240.23 \$.

5.- (15-06-079) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 57 958.37 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux :	15 880.28 \$
Comptes prélevés automatiquement	781.10 \$
Autres dépenses :	41 349.99 \$

6.- (15-06-080) FIRME D'INGÉNIEUR TRAVAUX «PONCEAUX RANG STE-ANNE» :

CONSIDÉRANT que nous avons sur invitations demandé des soumissions à trois firmes d'ingénieurs dont Stéphane Allard à la MRC de d'Autray;

CONSIDÉRANT qu' EXP a décliné notre offre de service;

CONSIDÉRANT que Stéphane Allard nous a transmis un estimé de ses coûts et non un tarif global fixe;

CONSIDÉRANT que le coût pour l'ingénieur de la MRC n'est pas subventionnable pour les travaux de la TECQ;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de BEAUDOIN HURENS, est conforme aux demandes de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par Madame Jacynthe Leduc;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert mandate officiellement la firme BEAUDOIN HURENS pour effectuer l'étude nécessaire au remplacement du «Ponceau» du Rang Ste-Anne;

Que la Municipalité de Saint-Norbert acquitte un montant de neuf mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et quatre-vingt-cinq cents|9887.85\$| incluant les taxes applicables, à la suite de l'étude.

Que l'offre de services professionnels de BEAUDOIN HURENS numéro OS-GC-15250, fait partie intégrante de la présente résolution.

7.- **(15-06-081) TRAVAUX PONCEAU RANG STE-ANNE – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS ET ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE :**

CONSIDÉRANT que nous désirons avancer le plus rapidement dans le dossier des «Travaux du ponceau Rang Ste-Anne;

CONSIDÉRANT que nous devons obtenir 2 études pour ce dossier soit; l'étude géotechnique des sols en place et l'étude environnementale du secteur identifiant la ligne des hautes eaux;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la Municipalité de Saint-Norbert mandate madame Lucie Poulette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à un appel d'offres visant aux 2 études nécessaires dans le dossier «Travaux du ponceau Rang Ste-Anne».; étude géotechnique des sols et étude environnementale.

8.- **(15-06-082) BUDGET 2015 RÉVISÉ – OMH LA BONNE AVENTURE :**

Nous avons reçu le budget 2015 révisé pour approbation.

CONSIDÉRANT que ce budget a été élaboré par la société d'Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que ce budget concerne la Société d'Habitation la Bonne Aventure;

CONSIDÉRANT que suite à la révision du budget 2015, la contribution au déficit de la municipalité est passée de 7 719.00 \$ à 7 720.00 \$

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;

Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité;

D'accepter le budget révisé de l'OMH La Bonne Aventure et d'accepter la contribution au déficit de la municipalité de Saint-Norbert au montant de 7 720.00\$.

9.- **(15-06-083) RAPPORT FINANCIER 2014 et REMBOURSEMENT –
OMH LA BONNE AVENTURE :**

Suite à la réception des états financiers vérifiés par Yvan Gaudet CPA, auditeur, nous avons reçu un remboursement pour l'année 2014 de 976.75\$.

CONSIDÉRANT que les états financiers 2014 ont été vérifiés;

CONSIDÉRANT que les résultats affichent des produits égaux aux dépenses pour un montant de 182 520.00\$;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;

Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité;

D'adopter les états financiers 2014 de l'OMH La Bonne Aventure.

10.- **(15-06-084) TRAVAUX TROTTOIRS CHALET DES LOISIRS ET DU
PONT :**

CONSIDÉRANT que notre trottoir entourant le chalet des loisirs est brisé et qu'il est affecté par le gel et que celui-ci affecte les portes;

CONSIDÉRANT que ce trottoir est dangereux pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que les 2 sections du trottoir se raccordant au pont sont dangereux;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

Que le conseil municipal mandate la directrice générale secrétaire trésorière de demander une soumission pour réparer le trottoir du chalet des loisirs et celui du pont et de faire faire les travaux. Et d'autoriser celle-ci à faire faire les travaux.

11.- **(15-06-085) TRAVAUX DE FAUCHAGE DES BRANCHES
BORD DE ROUTES:**

CONSIDÉRANT que nous avons budgété un montant pour le fauchage des bords de routes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la directrice générale a demandé des prix à une entreprise;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Yvon Laporte;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

De donner le contrat de fauchage des branches dans les bords de routes et des fossés à Dauphin Multi Services.

12.- (15-06-086) ACHAT DE MODULES SUPPLÉMENTAIRES - LOGICIEL PG SOLUTIONS :

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Norbert possède déjà le logiciel PG Solutions avec quelques modules ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale fait les paies sur un fichier EXCEL qu'elle a monté et que celui-ci prend beaucoup de temps et il y plus de risques d'erreurs;

CONSIDÉRANT que notre firme comptable nous recommande l'ajout de modules dont celui de la paie;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la soumission de PG Solutions #1MSNO50-150504-CV1 au montant de 4 590.00 \$ plus taxes incluant l'ajout de 7 modules et 4 séances web de mise en routes et de formation ainsi que l'activation des nouveaux modules. Et une garantie du tarif de l'entretien et soutien annuel.

13.- (15-06-087) ACHAT DE CONTENEUR – SALLE MUNICIPALE:

CONSIDÉRANT que notre conteneur a besoin d'être réparé;

CONSIDÉRANT que Service Sanitaire Asselin nous a fait une offre d'un conteneur de 2 verges à 1250.00\$ livraison incluse

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

De procéder à l'achat du conteneur de Service Sanitaire Asselin au cout de 1250.00\$ plus taxes.

14.- (15-06-088) TOITURE CASERNE DES POMPIERS À REFAIRE:

CONSIDÉRANT que nous avons constaté que la toiture de la caserne des pompiers est due à être refaite;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis ;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

De mandater la directrice générale de demande des prix à des entreprises pour refaire la toiture de la caserne des pompiers et d'autoriser celle-ci à donner le contrat.

15.- (15-06-089) TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 4 PONCEAUX :

CONSIDÉRANT que nous devons refaire 4 ponceaux;

CONSIDÉRANT que nous avons aussi 1 trou d'homme en face de la caserne des pompiers à faire réparer;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par madame Lise L'Heureux ;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à demander des prix pour effectuer tous ces travaux, projet clé en main pour 4 ponceaux et réparation d'un trou d'homme en face de la caserne des pompiers. (Ponceaux : Rang Ste-Anne Rue des Érables, Rang Sud et Rue des Érables, Rue Huguette et 347, chemin du Lac, Ponceau Chemin de Ligne Ste-Anne

16.- (15-06-090) LA ROULOTTE LE 12 SEPTEMBRE 2015 :

CONSIDÉRANT que nous désirons organiser un après-midi familial le 12 septembre prochain ;

CONSIDÉRANT que nous avons eu une offre pour la Roulotte à 500\$ pour une représentation, soit 2000\$ moins la subvention de 1500\$;

CONSIDÉRANT que nous avons pris connaissance du contrat ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher ;
Appuyé par madame Lise L'Heureux ;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à signer le contrat entre la Ville de St-Gabriel pour les services de la Roulotte et que les membres du conseil vont penser à une formule pour organiser un après-midi familial.

17.- ÉGLISE :

(15-06-091) Appel d'offres travaux phase I

CONSIDÉRANT que nous avons eu une présentation du comité CSEN pour les travaux de l'église;

CONSIDÉRANT que l'architecte nous a fait un estimé de chacune des phases des travaux;

CONSIDÉRANT que nous désirons aller en appel d'offres pour la phase I des travaux,

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale à aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de la PHASE I.

(15-06-092) TRAVAUX DE REPRISE DE LA PEINTURE –PORTES DE L'ÉGLISE :

CONSIDÉRANT que les travaux de peinture qui ont été fait lors des travaux de restauration sur les portes n'ont pas été satisfaisant;

CONSIDÉRANT que ces travaux étaient sous garantie;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été refaits et qu'ils ne sont pas à notre entière satisfaction :

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été produit par le comité relatant les échanges et détaillant certains faits;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

Que la directrice générale envoie le rapport à Arcand Laporte Klimpt et Gilles Malo Inc., afin qu'ils prennent connaissance de nos insatisfactions et qu'ils prennent les mesures nécessaires afin de remédier à la situation.

(15-06-093) REPRISE DU SITE INTERNET «EGLISEST-NORBERT.CA»

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Norbert détenait un site internet;

CONSIDÉRANT que ce site a une fréquentation importante;

CONSIDÉRANT que ce site a une bonne visibilité pour nos activités futures pour l'église;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre en charge le site internet «eglisest-norbert.ca» et de transférer l'hébergement avec FLEET informatique au tarif de 119.40\$ plus taxes annuellement et un frais unique de 35\$ plus taxes pour le transfert d'hébergeur.

18.- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur le maire suppléant répond à quelques questions de citoyens présents.

19.- DIVERS :

(15-06-094) Dépôt d'une pétition contre l'école de parachutisme Voltige :

Nous avons reçu une pétition signée par 8 personnes du Domaine Michel concernant les inconvénients causés par l'école de Parachutisme Voltige

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

De faire parvenir la pétition à notre députée fédérale, madame Ruth Éllen Brosseau et de lui demander, pour nos citoyens son aide dans ce dossier afin que ceux-ci puissent retrouver le calme.

ICI ON RECYCLE :

À titre d'information, le bureau municipal est passé au niveau de 2 du programme ICI ON RECYCLE.

23.- (15-05-095) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;

RÉSOLU à l'unanimité :

De clore et de lever la séance À 20 H 27 m

Claude Thouin
Maire suppléant

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière